



**Adresse intersyndicale à l'attention de Monsieur le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille
en faveur du maintien du cadre paritaire pour la phase d'ajustement du mouvement**

Les représentants des personnels issus des organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SIAES-FAEN, SNALC FGAFF, SGEN CFTD, CGT'Education, SN FO LC, SNETAA FO, SE UNSA, demandent le maintien du cadre paritaire pour la phase d'ajustement des affectations des personnels d'enseignement, d'éducation, d'orientation.

Les représentants des personnels sont élus dans les diverses instances de l'académie pour suivre les dossiers personnels des agents, qu'ils soient stagiaires, titulaires, contractuels CDD ou CDI. Les procédures d'affectation sont un élément essentiel de ce suivi, y compris lorsqu'il s'agit des affectations provisoires prononcées durant la période estivale.

Dans le cadre des commissions d'affectation, ces élus exercent le mandat qui leur a été confié par les agents en vérifiant l'exactitude des barèmes et la bonne prise en compte des vœux, en proposant des corrections ou des améliorations du projet d'affectation. Ils contribuent à l'information et au conseil de tous. Ils veillent au respect de l'égalité de traitement, en particulier au droit de tous à postuler sur tous les supports disponibles. Ils sont un rempart contre l'arbitraire de ceux qui voudraient choisir leurs enseignants hors de tout cadre collectif.

Si les calendriers et les procédures peuvent évoluer pour une meilleure efficacité du travail et des affectations moins tardives, nous n'acceptons pas que cela se fasse au prix du recul démocratique que constitueraient des affectations prononcées sans la consultation des élus garants de la transparence et de l'équité de traitement entre les personnels lors de ces commissions ou GT.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons, Monsieur le Recteur, de maintenir et d'améliorer le cadre paritaire pour la phase d'ajustement des affectations des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation de notre académie.

A Marseille, le 2 juin 2017